



## CESSION D'UN FOND DE COMMERCE & DROIT AU BAIL



Acquérir ou transmettre la propriété d'un fonds de commerce ou d'un droit au bail est une étape importante de la vie d'un commerçant, qu'il débute ou cesse son activité.

Tout projet professionnel réussi passe par une étude précise des attentes de chacun et un encadrement juridique de qualité.

Nous disposons d'un service dédié et qualifié, vous garantissant la sécurité juridique du montage de l'opération pour laquelle nous assurons l'ensemble du suivi pour un coût maîtrisé.

NOTRE EXPERTISE	VOS GARANTIES
Connaissances juridiques solides dans les matières transversales (immobilier, famille, affaires...), apportant une vision globale Possibles partenariats avec d'autres professionnels (experts comptables, avocats...)	Nous aurons une vue d'ensemble de votre situation et vous proposerons des solutions adaptées.
Audit des multiples contraintes juridiques, tant contractuelles (règlement de copropriété) que d'ordre public (urbanisme, licences, ERP...)	Vous êtes garanti de pouvoir exercer l'activité envisagée en toute sécurité juridique
Suivi complet du dossier : formalités préalables, rédaction de l'acte, formalités postérieures, y compris vos démarches avec le greffe du Tribunal de Commerce	Vous bénéficierez d'un intervenant unique qui gère tout de A à Z et qui centralise les informations.
Personnalisation des clauses de votre contrat	Vous bénéficierez d'un conseil sur mesure
Convention d'honoraires définitive comprenant l'intégralité des frais et débours.	Vous n'aurez pas de mauvaise surprise, l'ensemble des dépenses seront annoncées.



*l'étude*

par  
**PERREIN & ASSOCIÉS**



### DROIT DES AFFAIRES

Un entrepreneur est supposé être un manager habile, un gestionnaire avisé, un fiscaliste émérite, un expert du Code du travail et du droit des sociétés. Un défi quotidien, difficile à relever seul. D'où la nécessité pour tout chef d'entreprise de savoir s'entourer d'experts dans leur domaine, lors de la création puis à chaque étape clé du développement de sa société.

Le cadre optimum de toute activité s'élabore en amont du processus décisionnel : choix du statut juridique, des dispositifs fiscaux et sociaux, des outils de prévoyance personnalisés, des mesures de protection des biens et des proches du dirigeant.

9 bd Sarraill - 34006 Montpellier • 04 67 02 97 00  
[etude-perreinetassocies.notaires.fr](http://etude-perreinetassocies.notaires.fr)



## BAUX COMMERCIAUX/PROFESSIONNELS



Parce que vous êtes des acteurs essentiels au développement commercial et professionnel, nous vous proposons de vous accompagner dans vos projets.

Notre implantation en cœur de ville nous permet une approche éclairée et pertinente de votre projet.

Nous vous accompagnons dans la régularisation de baux tant professionnels que commerciaux, en vous garantissant une sécurité juridique à coût maîtrisé, parce que le bail est avant tout un lien de confiance et un partenariat à long terme entre le bailleur et son locataire.

NOTRE EXPERTISE	VOS GARANTIES
Le bail notarié : l'assurance de tous les attributs de l'acte authentique et notamment la force exécutoire	Il ne sera pas nécessaire d'obtenir un jugement en cas de défaut de paiement pour recouvrer les loyers dus.
Audit des multiples contraintes juridiques, tant contractuelles (règlement de copropriété) que d'ordre public (urbanisme, licences, ERP...)	Vous êtes garanti de pouvoir exercer l'activité envisagée en toute sécurité juridique.
Personnalisation des clauses de votre contrat	Vous bénéficierez d'un conseil sur mesure.
Convention d'honoraires définitive comprenant l'intégralité des frais et débours.	Vous n'aurez pas de mauvaise surprise, l'ensemble des dépenses seront annoncées.



## DROIT DES SOCIÉTÉS



Parce que choisir de s'associer nécessite un lien de confiance et suppose un partenariat à long terme, il est important de bien s'engager.

Nous vous proposons de vous guider dans toutes les étapes de la vie sociale : de la rédaction des statuts, à la transmission de l'entreprise, et plus généralement tout au long de la vie de votre société.

**Notre objectif : vous proposer une formule « tout inclus », la compréhension globale du droit et la sécurité juridique de notre profession en plus !**

NOTRE EXPERTISE	VOS GARANTIES
Analyse personnelle et patrimoniale, vision globale en collaboration avec des professionnels tel que des experts- comptables, des avocats... partenaires de notre office.	Vous disposerez de solutions sur mesure à vos projets grâce à notre connaissance globale et approfondie du droit.
Rédaction de statuts et autres contrats personnalisés , cession de parts, retrait partiel, opération d'augmentation, réduction de capital, pacte d'associés, cession ou transmission d'entreprise.	Un cadre juridique adapté à vos besoins.
Prise en charge de l'ensemble de vos formalités.	Vous bénéficierez d'un service « tout inclus ». Nous réalisons toutes les formalités préalables et postérieures à la signature de votre acte, avec la sécurité juridique qui nous est reconnue.
Convention d'honoraires définitive comprenant l'intégralité des frais et débours.	Vous n'aurez pas de mauvaise surprise, nos honoraires sont connus à l'avance et comprendrons l'ensemble des droits et débours.